

Ordonnances Macron et droit du Travail

# Pas d'accords sur la méthode



La collégialité des secrétaires généraux à la tribune, Emmanuel Poupard au micro.

Photo Y. A.

### Les délégués doivent rester en alerte concernant l'instauration du Comité social économique.

**M**ise en place du Comité social économique (CSE) au plus tard le 31 décembre 2019, en lieu et place des actuelles instances représentatives du personnel, négociations des protocoles d'accords préélectoraux et du règlement intérieur de cette nouvelle instance, limitation du cumul des mandats, crédits d'heures, rôle et prérogatives des suppléants, ruptures conventionnelles collectives, dérogations possibles au Code du travail... Le grand chamboule-tout provoqué par les ordonnances Macron nécessite un plan d'action pour former tous les délégués, et leur permettre d'éviter les nombreuses chausse-trappes de ces nouvelles dispositions. Après avoir participé à une première journée de formation à Solidaires, avec Éliane Guey-

lard, Emmanuel Poupard, secrétaire général en charge de ces questions, a pu s'inscrire in extremis à la formation prévue du 12 au 15 mars, destinée aux formateurs susceptibles d'animer par la suite des formations dans leurs propres structures ou dans l'interprofessionnel.

### Faites remonter tous vos projets d'accords

Emmanuel Poupard a attiré l'attention des militants sur la nocivité des accords de méthode, qui peuvent permettre de rendre quadri-annuelles les négociations obligatoires sur les salaires, le temps de travail ou encore l'égalité professionnelle. Pas question de signer ces accords qui permettent surtout de « sécuriser l'employeur ». À défaut, ce sont les dispositions supplétives du Code du travail qui s'appliquent, autrement dit les règles actuelles. La consigne reste la même : faites remonter tous vos projets d'accords !

### Centre France : le pluralisme en berne

Clap de fin pour *La Gazette de la Haute-Loire*, dont l'ultime parution est programmée fin avril. Après *L'Écho Charitois* l'an dernier, c'est un nouvel hebdo appartenant au groupe La Montagne-Centre France qui ferme ses portes. Une « déplorable nouvelle pour les salariés qui vont perdre leur emploi, et pour le pluralisme de la presse », a réagi le Comité national, dans une motion votée à

l'unanimité. L'hebdomadaire avait été acquis en 2013 par le groupe auvergnat qui s'était déjà offert, précédemment, une flopée de quotidiens et d'hebdomadaires, de Limoges à Auxerre, en passant par Bourges, Chartres, Orléans, Nevers, Cosne, Sancerre, Roanne, Annonay, Thiers, Gien, Pithiviers, Montargis... au nom d'une volonté d'hégémonie économique dépourvue d'ambition éditoriale. Et voilà comment un grand groupe porte atteinte au pluralisme de la presse en région.

### Dialogue social en rade à *Midi Libre*

Pas d'accord sur les salaires, mais une prime accordée unilatéralement aux salariés touchant moins de 2 500 euros bruts, sauf CDD et pigistes. Une tentative de passer en force sur la question du temps de travail, par le biais d'un accord de méthode prévoyant une renégociation des 35 heures. Une fermeture d'agence, des suppressions de postes, une réorganisation au pas de charge et aucune discussion sur les droits d'auteur, malgré la multiplication des mutualisations. Sur tous ces sujets, la rédaction réclame depuis mai 2017 des négociations qui n'arrivent pas, a rappelé la section SNJ de *Midi Libre*. Le dialogue (social) est coupé.

### Passage en force à *Sud Ouest*

Après avoir accepté de lâcher quatre jours, sur le forfait de 11 jours fériés travaillés ou non, en échange d'une non-agression sur les RTT, la section SNJ de *Sud Ouest* n'est pas au bout de ses peines, face à une direction en mode rouleau compresseur, qui a mis un terme unilatéralement au paiement des photos et vidéos réalisées par des rédacteurs. La réorganisation de la rédaction en plateforme de production plurimédia, sur une amplitude horaire de 6 h 00 à 23 h 00, devrait faire l'objet d'une information-consultation des instances... mais sans négociation. Malgré quelques régularisations de CDD sur des postes structurels, le bilan est sombre.

### La « Nounou » au bord du gouffre

Trois ans après avoir tout misé sur un nouveau site web, en mettant la pression sur la rédaction, *La Nouvelle République du Centre Ouest* (la Nounou, comme l'appellent certains lecteurs) est au plus mal. La faute à une diffusion papier en baisse continue, non compensée par le web. Neuf ans après un PSE qui avait sacrifié une édition (Cher), fusionné deux rédactions et supprimé des dizaines d'emplois, il est question d'une nouvelle restructuration. La section SNJ est sur ses gardes.